

Règlement de la Vente Sur Offres

Fonctionnement

- Les dates : La clôture de la vente est prévue pour le **03 juin 2010**, les résultats seront envoyés aux participants le **08 juin 2010**. Les invendus seront proposés au prix de départ jusqu'au **04 juillet 2010**.
- L'exposition : Les billets sont visibles dès réception du catalogue STRICTEMENT SUR RENDEZ-VOUS à la C.G.B. 36 rue Vivienne 75002 PARIS. Tous les billets sont aussi visibles sur notre site internet cgb.fr, en images avers et revers en couleur, plein écran.
- Le catalogue : Les états de conservation ont été établis aussi strictement que possible comme dans nos autres catalogues BILLETS.
- Le prix de départ est la limite inférieure, votre offre doit impérativement être supérieure ou égale à celle-ci. Le prix d'estimation est le prix moyen auquel est estimé le billet, les offres peuvent être inférieures ou supérieures à ce prix.

Les ordres

- Rédaction : Merci de rédiger le plus lisiblement possible votre bordereau.
- L'ordre des lots est important (en cas de budget) car il détermine vos priorités, l'ordre du catalogue n'est pas pris en compte dans le dépouillement.
- N'hésitez pas à fixer un budget et à miser sur de nombreux billets, le budget est strictement respecté et cela augmente vos chances d'obtenir des lots.
- Les ordres au-dessous du prix de départ ne seront jamais pris en compte.
- Les donneurs d'ordres sont responsables du règlement de leurs achats même quand ils ont agi pour des tiers.
- Les ordres sont fermes et définitifs.
- N'oubliez pas de signer votre bordereau.

Envoi des bordereaux

Faites-nous parvenir vos bordereaux le plus rapidement possible afin d'éviter tout risque de délai postal. Vous pouvez nous en adresser une copie par fax au 01 40 41 97 80 ou par e-mail à cgb@cgb.fr. N'oubliez pas alors de confirmer par courrier.

Si vous souhaitez que vos ordres ne soient ouverts que le lendemain de la date de clôture, merci d'indiquer sur votre enveloppe "CGB / ORDRE FERMÉ, 36 rue Vivienne Paris" et de n'y insérer que votre bordereau.

Attribution

Chaque lot est attribué au collectionneur qui a donné la meilleure offre (dans les limites de son budget ou de ses préférences) mais celui-ci ne paye que l'offre inférieure à la sienne augmentée de :

15 euros pour les lots attribués à moins de 150 euros, 30 euros de 151 à 750 euros, 100 euros de 751 à 1500 euros et 200 euros au-dessus de 1500 euros.

S'il n'y a qu'une offre et quelque soit son importance, le billet est attribué au prix de départ. Si deux offres identiques ont été proposées, l'offre reçue la première l'emporte. Toutes les offres sont considérées comme valides pour l'établissement du prix final, même si ces offres ne sont pas exécutées du fait d'un budget épuisé.

Résultats

La liste des résultats (prix réalisés et invendus) est envoyée uniquement aux donneurs d'ordres et à ceux qui ont payé le catalogue. Sur la liste des prix réalisés sont indiqués le prix atteint, l'offre la plus élevée reçue et le nombre d'offres par lot, pour permettre au lecteur de voir la tendance du marché.

Exportation

Sauf pour les pays membres de la CEE, les formalités d'exportation ne sont pas simples, nos clients étrangers devront nous indiquer clairement où et comment ils souhaitent recevoir leurs billets et s'ils sont assurés ou non. Les frais liés à l'exportation sont à la charge de l'acheteur (entre 10 euros et 75 euros).

Facturation

Une facture nominative est adressée avec la liste des prix réalisés, les frais de port (envoi recommandé) et d'emballage s'élèvent à 10 euros forfaitaires. Les billets sont expédiés dès réception du règlement de la facture. Les lots non réglés vingt-cinq jours après l'envoi des prix réalisés seront déclarés non vendus, sauf accord préalable avec l'acheteur. **Attention toutes les factures seront majorées de 10% de frais qui s'ajouteront au prix total, prévoyez donc ces frais dans votre budget total.**

Garanties

Nous garantissons l'authenticité des billets vendus (sauf précision inverse) et leur conformité à la description.

Nous garantissons une totale confidentialité des identités et des ordres des acheteurs pendant la vente. Les offres maximum seront insérées dans la liste des prix réalisés après la vente.

Nous garantissons aux déposants les délais de règlement des billets déposés. De la même manière que les organisateurs se réservent le droit de refuser des dépôts sans avoir à justifier leur refus, ils se réservent le droit de refuser des ordres d'achat dans les mêmes conditions.

Contestations

Nous recevons les contestations -justifiées- cinq jours au plus tard après réception des billets par l'acheteur.

Clause de juridiction : Paris

La volonté de participation à cette vente entraîne l'adhésion sans restriction au présent règlement. Seul le texte français fait loi. La participation à la présente vente manifeste l'adhésion inconditionnelle au présent règlement par le donneur d'ordres.

Conseils

- Pensez éventuellement au budget : il vous permet, tout en misant sur de nombreux lots, de ne pas dépasser la limite de dépenses que vous vous fixez.
- Prévoyez des numéros de remplacement : l'utilisation des "ou" entre deux ou plusieurs lignes, permet d'obtenir un billet, et un seul, sur la série convoitée.
- Consultez notre site internet cgb.fr, les illustrations couleurs en plein écran permettent de mieux évaluer la nuance de couleur d'un billet.
- Rédigez clairement votre bordereau afin d'éviter toute erreur de saisie.